



## Fédération Luttes Solidarités Travail asbl

rue Pépin, 27 - 5000 Namur • 081-22.15.12 • [federation@mouvement-LST.org](mailto:federation@mouvement-LST.org) • IBAN : BE67 0013 3858 9387  
[www.mouvement-LST.org](http://www.mouvement-LST.org)

---

### Introduction pour l'intervention devant la dalle qui fait mémoire des victimes de la misère.

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire,  
Mesdames et Messieurs, élus régionaux et communaux,  
Et à vous, citoyennes et citoyens, militantes et militants associatifs.

Merci d'être présents pour ce moment de mémoire des victimes de la misère, dans ce lieu qui est aussi le nôtre.

Merci aussi aux membres du Parlement de Wallonie, qui depuis plusieurs années nous accueillent ici pour rappeler que la misère est aussi "l'œuvre des hommes". Nous ne pouvons pas ne rien faire ! La question se pose d'autant plus à la veille des élections prochaines.

L'augmentation des inégalités, la relégation et diverses formes de répression vis-à-vis de nombreuses populations caractérisent les réalités vécues par les plus pauvres. Nous constatons également une déshumanisation croissante de nos sociétés, accélérée par une imposition des outils numériques à tous les aspects de notre vie. Il faut ajouter la banalisation de nombreuses décisions de justice par les parties condamnées qui sont dans certains cas des institutions publiques. (Par exemple au niveau des migrants, ou à propos de la répression de la mendicité). Autant de réalités que nous questionnons.

Citons aussi les divers délits avérés, qui cheminent par des voies de justice différentes suivant que vous êtes un citoyen ordinaire ou membre de castes privilégiées. Nous ne pouvons pas nous empêcher de reprendre la finale de la fable de Jean de Lafontaine "Les animaux malades de la peste: dans un jugement organisé par le roi des animaux, pour tenter d'échapper à cette punition divine- la peste-, tous les animaux reconnaissent le délit de s'être dévorés entre eux. Et finalement, l'âne qui reconnaît avoir mangé quelques brins d'herbe sera reconnu coupable de tous les maux.

**En collaboration avec** ATD Quart-Monde, l'aDAS, La marche des Migrants de La Louvière, Le front commun des SDF, Le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms de Wallonie, et du Mouvement LST.

" Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.  
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.  
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !  
Rien que la mort n'était capable  
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.  
Selon que vous serez puissant ou misérable,  
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. " <sup>1</sup>

Jean de Lafontaine 1678.

Aujourd'hui, ce sont nos personnages transparents qui témoigneront au nom des milliers de personnes, victimes ici et ailleurs, des misères engendrées par l'organisation de nos sociétés. Tout cela questionne les choix des priorités à tous les niveaux, les cadres légaux qui organisent ou luttent contre les inégalités et les discriminations instituées...

Nos transparents sont à la tribune. Ils témoignent des multiples oppressions et questionnements dont nous avons gardé une partie des traces dans un enregistrement sonore que nous vous proposons d'écouter.

Ce sont les paroles de militantes et militants des associations ATD Quart-Monde, l'aDAS, La marche des Migrants de La Louvière, Le front commun des SDF, Le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms de Wallonie, et du Mouvement LST.

**Ces paroles sont une invitation à consulter notre Cahier de revendications et la vidéo "C'est pas humain", et à vous imprégner de leur contenu.**

Merci pour votre attention.

**Luc Lefebvre 17 octobre 2023.**

---

<sup>1</sup><https://fr.wikisource.org/wiki/Index:.djvu>